

Décision Générale colonial

Décision n° n° 85 28 janvier 1943

n° 85 28

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 28 janvier 1943
Numéro JO n° 3 du 01/02/1943	Date du numéro 1 février 1943

TEXTE INTÉGRAL

Le Sergent radiotélégraphiste GRISVARD Marcel est remplacé dans les cadres et mis à la disposition du Lieutenant-Colonel Com mandant Supérieur des Troupes pour compter du 1er Février 1943. Caporal-Chef SIMEONI du B.T.S n 1 est placé dans la position hors cadre» a compter du 1er Février 1943 et mis a la même date, à la disposition du Lieutenant Commandant le Dépôt de la Milice Indigène.